

SWING PAINTS LIMITED
2100 ST PATRICK STREET
MONTREAL, QC H3K 1B2
(514) 932-2157

PRODUIT: TRISODIUM PHOSPHATE

CODE: 3113

1. IDENTIFICATION

IDENTIFICATEUR DE PRODUIT SWING PTS LIQUIDE CONCENTRÉ

CODE DE PRODUIT 311301, 311304

UTILISATION RECOMMANDÉE NETTOYANT

FOURNISSEUR SWING PAINTS LIMITED
2100 ST PATRICK STREET
MONTREAL, QC H3K 1B2
CANADA
514-932-2157

NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE 514-932-2157 8:00 - 17:00 EST

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement de la substance ou du mélange

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3

Pictogrammes de danger



Mot indicateur: Danger

Mentions de danger

Provoque une irritation de la peau
Provoque des lésions oculaires graves
Peut provoquer une irritation des voies respiratoires

Conseils de prudence

Prévention

Ne pas respirer poussière
Se laver soigneusement après manipulation
Utiliser seulement à l'extérieur ou dans un endroit bien aéré
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/une protection oculaire/une protection faciale

Intervention

EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer
Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher
Traitement spécifique, voir les instructions complémentaires de premiers secours
Laver les vêtements contaminés avant réutilisation
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et que cela est facile à faire. Continuer à rincer
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir

Entreposage

Garder sous clef
Entreposer dans un endroit bien aéré. Maintenir le conteneur hermétiquement fermé

Élimination

Éliminer le contenu et/ou le conteneur conformément aux réglementations locales, régionales, nationales, et/ou internationales

Autres informations

None

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

NOM CHIMIQUE	CAS #	WT %
Phosphoric acid, trisodium salt, dodecahydrate	10101-89-0	4-8
Disodium Metasilicate	6834-92-0	1-2

4. PREMIERS SOINS**Description des premiers soins****Conseils généraux**

Présenter cette fiche signalétique au médecin traitant. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin.,

Inhalation

Déplacer la victime à l'air frais. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. Pratiquer la respiration artificielle si la victime ne respire pas. Ne pas faire de bouche - à-bouche si la victime a inhalé la substance ; pratiquer la respiration artificielle à l'aide d'un masque de poche doté d'une valve unidirectionnelle ou d'un autre dispositif médical respiratoire approprié Consulter un médecin.

Contact avec les yeux

En cas de contact avec la substance, rincer immédiatement les yeux à l'eau courante pendant au moins 15 minutes. Consulter immédiatement un médecin, de préférence un ophtalmologiste. Si le médecin n'est pas immédiatement disponible, l'irrigation des yeux doit être poursuivie pendant 15 minutes supplémentaires. S'il est nécessaire de transporter le patient vers un médecin et que l'œil doit être bandé, utiliser un tampon de tissu stérile et recouvrir les deux yeux.

Contact avec la peau

En cas de contact avec la substance, rincer immédiatement la peau à l'eau courante pendant au moins 20 minutes. Retirer et isoler les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. En cas de contact cutané mineur, éviter de répandre la matière sur la peau non affectée. Consulter un médecin.

Ingestion

En cas d'ingestion, donner 2 -3 verres d'eau si la victime est consciente et alerte. Ne rien donner par la bouche à une personne inconsciente. NE PAS faire vomir. Consulter immédiatement un médecin. Ne pas laisser la victime sans surveillance. Des vomissements peuvent survenir spontanément. Pour éviter une aspiration du produit avalé, coucher la victime sur le côté avec la tête plus bas que la taille. En cas de vomissement et si la victime est consciente, donner de l'eau pour diluer le produit chimique.

Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins

Aucun renseignement disponible.

Symptômes/effets les plus importants, aigus ou retardés:

Voir la section 11 - Informations toxicologiques.

Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:**Note aux médecins**

Tous les traitements doivent être basés sur les signes et symptômes de détresse observés chez le patient. Il faut envisager la possibilité d'une surexposition à d'autres matières que ce produit.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**Agents extincteurs appropriés**

Incombustible. Utiliser des agents extincteurs appropriés à l'incendie environnant.

Dangers spécifiques du produit

Incombustible. Dans des conditions d'incendie, des fumées toxiques et corrosives sont émises.

Produits de combustion dangereux

Oxydes de sodium, oxydes de phosphore.

Équipement de protection particulier pour les pompiers

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL**Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter des vêtements de protection adéquats pour éviter l'exposition. Ventiler les espaces clos. Ne pas toucher les conteneurs endommagés ou la matière déversée sauf en cas de port de vêtements de protection appropriés.

Précautions pour la protection de l'environnement

Consulter les mesures de protection données aux sections 7 et 8. Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes de matériaux pour l'isolation et le nettoyage

Balayer ou aspirer et placer dans un conteneur fermé approprié. Nettoyer la matière résiduelle en lavant la zone avec de l'eau et du détergent. Recueillir les lavages pour leur élimination.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Utiliser uniquement avec une ventilation adéquate. Manipuler et ouvrir le conteneur avec précaution. Porter un équipement de protection individuelle approprié, éviter tout contact direct. Éviter de respirer les poussières. Éviter tout contact direct ou prolongé avec la peau et les yeux. Ne pas ingérer. Un gaz potentiellement mortel, le monoxyde de carbone, peut se former dans les espaces clos ou les citernes, lorsque les produits alcalins entrent en contact avec des matières qui contiennent des sucres. Bien se laver avec du savon et de l'eau après la manipulation et avant de manger, de boire ou de fumer.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Garder le conteneur hermétiquement fermé. Tenir à l'écart des matières incompatibles. Entreposer dans un endroit à température ambiante, bien aéré et isolé de toutes les substances toxiques et nocives.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

NOM CHIMIQUE	Limites d'exposition de l'ACGIH.
Trisodium Phosphate, Dodecahydrate 10101-89-0	3 mg/m ³ (respirable particles), TLV-TWA 10 mg/m ³ (inhalable particles), TLV-TWA
Disodium Metasilicate 6834-92-0	

Consulter les autorités locales pour les limites d'exposition recommandées.

Contrôles techniques appropriés**Mesures d'ingénierie**

Une bonne ventilation générale doit être utilisée. Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. Le cas échéant, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation aspirante locale ou d'autres moyens techniques pour maintenir les concentrations atmosphériques en dessous des limites d'exposition recommandées. Si les limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**Protection des yeux/du visage**

Porter une protection oculaire. Une douche oculaire doit être facilement accessible depuis la zone de travail.

Protection des mains

Porter des gants de protection.

Protection de la peau et du corps

Porter des vêtements de protection.

Protection respiratoire

Utiliser un appareil respiratoire approuvé par le NIOSH si les limites d'exposition sont dépassées ou des symptômes apparaissent.

Considérations générales sur l'hygiène

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, l'aire de travail et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipulé le produit.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	
État physique	Solide
Couleur	Blanc
Odeur	Inodore
Seuil olfactif	Aucun renseignement disponible
pH	Aucun renseignement disponible

Point de fusion / point de congélation	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	Aucune donnée disponible
Point d'éclair	Aucune donnée disponible
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible
Limites d'inflammabilité dans l'air	
Limite supérieure d'inflammabilité	Aucune donnée disponible
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible
Densité de vapeur relative	Aucune donnée disponible
Densité relative	Aucune donnée disponible
Solubilité dans l'eau	Soluble
Solubilité dans d'autres solvants	Aucun renseignement disponible
Coefficient de partage	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée disponible
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	Aucun renseignement disponible
Propriétés comburantes	Aucun renseignement disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité/Stabilité chimique

Stable.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucune remarque additionnelle.

Polymérisation dangereuse

Ne se produira pas.

Conditions à éviter

Conditions poussiéreuses. Humidité. Matières incompatibles.

Matières incompatibles

Acides forts, magnésium.

Produits de décomposition dangereux

Oxydes de phosphore. Oxydes de sodium.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation

Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

Contact avec les yeux

Provoque des lésions oculaires graves.

Contact avec la peau

Provoque une irritation de la peau.

Ingestion

Cause la corrosion, des brûlures à la bouche et à l'œsophage, des douleurs abdominales, des douleurs thoraciques, des nausées, des vomissements, de la diarrhée, des convulsions. L'aspiration du produit avalé ou vomi peut entraîner de graves complications pulmonaires.

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes

Aucun

Mesures numériques de la toxicité

NOM CHIMIQUE	LD50 VOIE ORALE	LD50 VOIE CUTANÉE	LC50 INHALATION
Trisodium Phosphate, Dodecahydrate 10101-89-0	>7400 mg/kg (Rat)	Non disponible	Non disponible
Disodium Metasilicate 6834-92-0	1153 mg/kg (Rat)	Non disponible	Non disponible

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Aucune donnée disponible

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Aucune donnée disponible

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Aucune donnée disponible

Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucun renseignement disponible.

Cancérogénicité

Aucun renseignement disponible.

NOM CHIMIQUE	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Trisodium Phosphate, Dodecahydrate 10101-89-0	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Disodium Metasilicate 6834-92-0	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible

Légende

ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

NTP (programme national de toxicologie)

OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)

Toxicité pour la reproduction

Aucun renseignement disponible.

Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition unique

Aucun renseignement disponible.

Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition répétées

Aucun renseignement disponible.

Danger par aspiration

Aucun renseignement disponible.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Ecotoxicity

NOM CHIMIQUE	Toxicité algale aiguë (EC50)	Toxicité aiguë de poisson (LC50)	Toxicité pour les microorganismes	Toxicité crustacés (EC50)
Trisodium Phosphate, Dodecahydrate 10101-89-0	Non disponible	151 mg/L, 96h flow (Gambusia affinis)	Non disponible	126mg/L, 96h (Daphnia magna)
Disodium Metasilicate 6834-92-0	Non disponible	210 mg/L, 96h semi-static (Brachydanio rerio)	Non disponible	Non disponible

Persistance et dégradabilité

Aucunes données spécifiques de test de biodégradation trouvées. Bien que l'alcalinité de cette matière soit rapidement réduite dans les eaux naturelles, le phosphate résultant peut persister indéfiniment ou s'incorporer dans les systèmes biologiques.

Bioaccumulation

Aucun renseignement disponible.

Autres effets néfastes

Aucun renseignement disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Éliminer le contenu et/ou le conteneur conformément aux réglementations locales, régionales, nationales, et/ou internationales.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TDG (Canada):

Numéro ONU Non réglementé

Appellation d'expédition Non réglementé

Classe Non réglementé

Groupe d'emballage Non réglementé

Polluant marin Non disponible

DOT (U.S.)

Numéro ONU	Non réglementé
Appellation d'expédition	Non réglementé
Classe	Non réglementé
Groupe d'emballage	Non réglementé
Polluant marin	Non disponible

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

Toutes les substances contenues dans ce produit sont inscrites sur la Liste intérieure des substances (LIS) du Canada ou ne sont pas obligatoirement inscrites sur la liste.

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS

PRÉPARÉ PAR..... Affaires réglementaires
DATE DE PRÉPARATION 1 juin, 2018

Les peintures Swing renonce expressément à toute garantie de qualité marchande et d'adaptation à un usage particulier, expresse ou implicite, en ce qui a trait au produit et aux renseignements contenus dans la présente, et elle n'est pas responsable des dommages accessoires ou indirects. Ne pas se servir des renseignements sur les ingrédients et/ou du pourcentage des ingrédients indiqués dans la présente FDS comme spécifications du produit. Pour obtenir des renseignements sur les spécifications du produit, se reporter à la feuille des spécifications du produit et/ou au certificat d'analyse.

Tous les renseignements indiqués dans la présente sont basés sur des données fournies par le fabricant et/ou par des sources techniques reconnues. Même si les renseignements sont supposés être exacts, Les peinture Swing ne fait aucune représentation quant à leur justesse ou leur convenance. Les conditions d'utilisation sont hors du contrôle de les peintures Swing. En conséquence, les utilisateurs sont responsables de vérifier eux-mêmes les données conformément à leurs conditions d'exploitation afin de déterminer si le produit convient aux applications prévues. De plus, les utilisateurs assument tous les risques afférents à l'emploi, la manipulation et l'élimination du produit, à la publication, à l'utilisation des renseignements contenus dans la présente et à la confiance qu'on leur accorde. Les renseignements se rapportent seulement au produit indiqué dans la présente et ne concernent pas son utilisation avec une autre matière ou dans un autre procédé.

©2018 Swing Paints Ltd. Tous droits réservés.
Fin de la fiche signalétique